

§ II- LETTRES, N°444

S-A DIVERS

DESTINATAIRES, N°202

AU T.R.P. BOULANGER, N°1

†

30 Juin 1866

Bien cher Père,

Décidément il m'est impossible d'aller aux Riceys,; j'aurais cependant été si heureux de me trouver avec vous auprès du si bon abbé Puissant. Je m'étais si bien fait une fête de ce jour!... Mais l'homme propose et Dieu dispose. J'espère d'ailleurs que ce qui ne se peut aujourd'hui se pourra un autre jour. Qui sait? - Veuillez m'excuser auprès de M. le Curé et lui faire agréer mes regrets les plus sincères et les plus sympathiques. Il sait bien, du reste, quels regrets je dois avoir; il n'en peut douter.

Le T.R.P. Provincial est à Paris depuis plus de 8 jours, il m'a été donc entièrement impossible de vous obtenir les pouvoirs que vous désirez; rassurez cependant ces bonnes tertiaires; je compte sérieusement pouvoir aller prochainement aux Riceys, et je pourrai les recevoir alors à la profession; j'ai les pouvoirs nécessaires.

Je vous ai recommandé aux prières du Noviciat, le soir, et j'ai pensé tout particulièrement à vous au St Autel.

En même temps que votre première lettre, j'en recevais une du P. Mas, qui est à Lyon, chez sa mère. Il me demandait où en était l'Oeuvre et ce qu'il fallait penser des bruits contraires en sens tout divers qui lui arrivaient à ce sujet. Je lui ai répondu franchement ce qui en est. Il va baser là dessus sans doute, sa réponse à Madelle Boyer.

Dans quelques jours j'aurais besoin d'aller à



Dijon où se rendra aussi S^r H^{ri} Dominique avant de partir pour Orgelet. Je vous apporterai alors votre linge. A propos, je ne sais si je vous ai dit que tout est arrangé maintenant avec la Sup^{re} Gen^{le} de la Présentation. Les bonnes relations ont repris.

La requête a été remise, avec la brochure reliée, aux mains de l'Impératrice par M le Ministre de l'Intérieur et c'est le Ministre qui est chargé de l'apprécier. Je viens de recevoir cet avis du cabinet de l'Impératrice. C'est aussi aux mains de M. Baroche. Je ne sais comment cela tournera; j'ai quelque bon espoir.

J'avais envoyé à M. le Curé de Ricey-haut 50 brochures; s'il lui en reste et qu'il ne voie pas le moyen de les placer vous feriez bien de vous en charger et de les porter à M^{lle} Boyer, ~~pe~~ elle en a d'autres maintenant mais celles-là, si j'ai bon souvenir ne portent pas de prix et elle les préfère ainsi.

J'ai écrit à M. de Mauvize; je n'ai pas voulu cette fois charger le bon Monsieur le Curé de la commission, je savais qu'elle serait mal accueillie, mais par précaution j'ai pris un double de ma lettre; je vous l'envoie pour M. le Curé, avec prière de la garder en cas de besoin.

Je viens de recevoir sa réponse. Sa précédente lettre était ~~in~~ assez insolente et me menaçait d'un procès. Celle-ci est moins terrible mais non moins insolente; mais il s'est radouci se voyant impuissant à rien faire, mais il ~~aban~~ me livre à mes remords. Je crois que le meilleur désormais est de le laisser en silence. Qu'en pensez-vous?— Je vous envoie cette réponse avec prière à M. le Curé de me la retourner avec son avis.

S^r Ste Rose et S^r Henri-Domin. sont aujourd'hui dans les meilleurs termes. La R. Mère de Nancy est pleine de bontés pour elle, pour nos Soeurs et pour l'Oeuvre depuis que l'affaire de Tours est arrangée et que M^{re} de S. Claude a tout accepté.

L'affaire d'Orgelet traîne beaucoup; je suis encore à attendre une réponse positive et officielle.

A Dieu, faites prier un peu vos enfants pour nous. Si nous rameniez ici Monsieur le Curé? Dites lui bien que j'ai hâte de le revoir

Tout à vous en Notre Seigneur

fr. M Jean Jos. Lataste

